

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
*Pour diffusion immédiate*

**L'ÉCOLE SAINT-LOUIS  
DE RAWDON**

**Rawdon, le 17 juillet 2019** – À la suite de la journée Portes Ouvertes de l'école Saint-Louis qui a eu lieu le 22 juin dernier, quelques précisions vous sont apportées.

La décision de démolir l'ancienne école appartient à la commission scolaire des Samares et non à la Municipalité; La commission scolaire des Samares a analysé l'ensemble du dossier de l'école Saint-Louis autant au niveau pédagogique que financier.

Les coûts en maintien d'actifs et de mises aux normes du bâtiment actuel sont supérieurs aux coûts d'une construction neuve pour la même superficie. De plus, la rénovation et la mise aux normes du bâtiment rendent les espaces difficiles d'aménagement dans le contexte des besoins pédagogiques actuels. Pour toutes ces raisons, la Commission scolaire des Samares a obtenu l'autorisation du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour la démolition de l'école.

La Commission scolaire des Samares a pris en considération les effets positifs de la construction d'un bâtiment adapté, stimulant, confortable et sécuritaire sur le développement, la motivation et la réussite des élèves en plus des multiples avantages dont les économies futures sur les coûts d'énergie, d'entretien, de rénovation et autres.

En terminant, nous remercions les 250 personnes qui se sont présentées lors de la journée portes ouvertes ainsi que la Commission scolaire d'avoir permis à la Municipalité de faire visiter l'école, ce qui a fait revivre de doux souvenirs à tous!

- 30 -

Source :  
Municipalité de Rawdon  
450 834-2596